

Cahier des clauses techniques particulières

Marché à procédure adaptée sur la mesure du coût économique et social du mal-logement ***Comprenant une phase ferme (phase 1) d'analyse méthodologique et une*** ***phase de chiffrage (phase 2 optionnelle)*** ***Onpes-Puca***

I. Le contexte du présent marché

Le présent marché s'inscrit dans la continuité des travaux menés par le Conseil National de l'Information Statistique (Cnis). Dans ce cadre, un groupe de travail sur la question du mal-logement a remis en 2011 un rapport comportant une série de recommandations sur « *les améliorations à apporter à la connaissance et à la mesure* » de ce phénomène. Il préconise d'engager une série d'études afin d'éclairer les situations de logement mal couvertes par la statistique publique. Plus spécifiquement le rapport propose d'engager un travail de quantification du coût économique et social du mal logement en France, dont est directement issu le présent marché (*cf. annexe 1*). (http://www.cnis.fr/files/content/sites/Cnis/files/Fichiers/publications/rapports/2011/RAP_2011_126_mal_logement.PDF).

II. Le champ de la consultation

A. Les éléments de définition du mal-logement

Le mal-logement recouvre de multiples situations. C'est pourquoi le Cnis a tenté de cerner la notion de mal-logement à partir du croisement de différentes dimensions :

- 1. le type d'habitat** (*maison individuelle, immeuble collectif, chambre de bonne, chambre d'hôtel, abri de fortune*)
- 2. le statut d'occupation** (*propriétaire, locataire, colocataire, hébergé par un particulier, résident d'une structure collective, sans logement ni hébergement*)
- 3. la qualité du logement** («*concerne les caractéristiques physiques du logement* »)
- 4. la précarité/stabilité dans le logement** (*temporalité assurée dans le logement*)
- 5. l'environnement du logement** («*aspects environnementaux proprement dits comme la pollution, le bruit, la sécurité, etc. mais aussi la ségrégation urbaine*¹)

¹ Selon Serge PAUGAM, dans son cours sur les ruptures sociales « des cités en rupture sociale » « *il s'agit de mesurer l'ampleur des inégalités spatiales dans les villes et de souligner par là même le risque d'enclavement de certains quartiers. Mais la dimension spatiale de cette notion recoupe en réalité la dimension sociale (au sens*

- 6. la comparaison du logement et du ménage qui l'occupe :** «*l'accès aux services et aux emplois, le surpeuplement, les difficultés de paiement (logement trop cher pour les revenus du ménage), l'inadaptation à la composition du ménage (présence d'une personne handicapée ou âgée et logement d'accès difficile, etc.)*»

B. L'adaptation au champ du marché

Les candidats, dans leur réponse au marché, devront proposer une première justification concernant leur choix de retenir ou d'écarter telles ou telles composantes du mal logement, appartenant à l'une ou l'autre des six dimensions présentées ci-dessus. Certaines situations précises de mal-logement telles que la sur-occupation, l'habitat dégradé, le sans-abrisme, etc. pourront par exemple être retenues. Le choix des composantes devra être justifié par des raisons théoriques, méthodologiques ou de disponibilité des données

Dans un second temps, au cours de l'étude, il conviendra donc d'affiner de documenter et d'affermir ces choix, et notamment de :

1. procéder à des arbitrages en termes de faisabilité de quantification des impacts,
2. identifier les impacts imputables de manière certaine au mal-logement,
3. quantifier ces impacts, si possible de manière monétaire.
4. proposer des pistes méthodologiques pour faire avancer la connaissance encore lacunaire de certaines composantes du mal-logement, afin d'en quantifier les impacts, si possible monétairement

Comme l'indique le groupe de travail mal-logement du Cnis, s'agissant de la démarche d'ensemble de la mesure du coût économique et social du mal logement : « *il s'agit de comprendre ce qui n'est pas mesuré aujourd'hui par la statistique publique, d'imaginer des méthodes d'enquête appropriées et d'éclairer l'ensemble du spectre des situations de logement, dans l'attente d'une approche quantitative.* »

Les différentes composantes du « mal-logement » ne soulèvent pas les mêmes problématiques ni les mêmes enjeux en termes de coût économique et social.

C'est en particulier le cas du « sans abrisme ». On le sait, vivre à la rue peut engendrer des problèmes de santé spécifiques (*pathologies dermatologiques, pathologies liées à l'exposition au froid et à la chaleur, souffrance psychique, etc.*)², qui sont différents de ceux liés à l'occupation d'un logement

des inégalités de statut et de conditions de vie), la dimension ethnique (au sens des formes de discrimination à l'égard des immigrés et des français d'origine étrangère) et la dimension scolaire (la ségrégation, objet de préoccupation des politiques de la ville depuis plusieurs années, est devenue courante à l'école) »
(http://www.serge-paugam.fr/docs/Des_cites_en_rupture_sociale.pdf)

² Cf.

- *La santé des personnes sans chez-soi*, V. Girard, P. Estecahandy, P. Chauvin, rapport remis à Roselyne BACHELOT, Novembre 2009.

dégradé (*pathologies respiratoires, expositions à des dangers liés au logement, etc.*). De plus, la couverture statistique du sans-abrisme pose des difficultés méthodologiques spécifiques³. L'impact du sans-abrisme dans certains domaines (*et en particulier la santé*) apparaît donc moins documenté que celui de l'habitat dégradé⁴. Cette composante pourra donc nécessiter une approche méthodologique spécifique, reposant sur des approches bibliographiques étrangères, des études exploratoires de faisabilité d'enquête, des travaux complémentaires d'évaluation.

C. Le champ géographique retenu dans le marché

Au regard du travail exploratoire mené par l'ONPES, il apparaît que la question de l'habitat informel occupe une dimension importante dans les territoires d'Outre-mer⁵. Ainsi, en 2006, l'Enquête Nationale Logement de l'INSEE faisait état sur ces territoires d'un nombre de situations de logement présentant des défauts de confort supérieur à celui enregistré en métropole. De même, le cadre législatif issu de la loi du 23 juin 2011 « *portant dispositions particulières relatives aux quartiers d'habitat informel et à la lutte contre l'habitat indigne dans les départements et régions d'outre-mer* » formalise un cadre pour l'action publique de lutte contre l'habitat indigne spécifique à ces territoires.

Compte tenu des spécificités de ces territoires et du caractère lacunaire des données renseignant la question du mal-logement dans les territoires d'Outre-mer, le champ du présent marché portera principalement, par défaut, sur la France métropolitaine. Les territoires d'Outre-mer pourront cependant faire l'objet de propositions optionnelles si les compétences du prestataire le justifient.

III. Les pouvoirs adjudicateurs du présent marché :

A. L'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (Onpes)

L'Onpes a été mis en place par la loi d'orientation relative à la lutte contre les exclusions (*loi n°98-657 du 29 juillet 1998*). Il comprend vingt-deux membres nommés pour trois ans, répartis en trois collèges membres de droit émanant des administrations et organismes publics, universitaires et chercheurs, personnalités qualifiées. Il est actuellement présidé par Jérôme Vignon.

-
- *Enquête : HYgiène de la Tête aux Pieds : Ectoparasitoses et Affections Cutanées*, réalisée actuellement par l'Observatoire du Samusocial de Paris.
 - *Enquête Samenta*, réalisée en 2009 par l'Observatoire du Samu-social de Paris.

³ Cf *Pour une meilleure connaissance des sans-abri et de l'exclusion du logement*, Conseil National de l'Information Statistique (Cnis), Mars 1996.

⁴ *La santé des personnes sans chez-soi*, V. Girard, P. Estecahandy, P. Chauvin, rapport remis à Roselyne BACHELOT, Novembre 2009.

⁵ In « *L'habitat insalubre et indigne dans les départements et régions d'outre-mer : un défi à relever*, Serge LETCHIMY, Octobre 2009 »

L'Onpes est chargé de rassembler, analyser et diffuser les informations et données relatives aux situations de précarité, de pauvreté et d'exclusion sociale, ainsi qu'aux politiques menées en ce domaine. Il fait réaliser des travaux d'études, de recherche et d'évaluation quantitatives et qualitatives en lien étroit avec le Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE). Il a également pour mission d'éclairer les domaines mal couverts par la connaissance et la statistique publique, en liaison avec les producteurs de données concernés.

B. Le Plan Urbanisme Construction et Architecture (Puca)

Le Puca est une **agence nationale de recherche et d'expérimentation**, créée en 1998. Elle développe à la fois **des programmes de recherche incitatives et des actions d'expérimentations** et apporte son soutien à l'innovation et à la valorisation scientifique et technique dans les domaines de l'aménagement des territoires, de l'habitat, de la construction et de la conception architecturale et urbaine. Le Puca assure le secrétariat de plusieurs programmes de recherche et réalise des actions de veille scientifique et de valorisation.

Le Puca prend la forme d'un service interministériel rattaché au Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie et au Ministère de l'Égalité des territoires et du Logement, et associe les administrations concernées. Il est composé d'un Comité d'Orientation, d'un Conseil Scientifique et d'un Secrétariat Permanent, dirigé par Emmanuel RAOUL. Le Puca est organisé selon quatre grands départements de capitalisation des connaissances : sociétés urbaines et habitat, territoires et aménagement, villes et architecture et technologie et construction.

IV. Les principaux objectifs et enjeux du présent marché

Malgré l'importance grandissante accordée au mal-logement ces dernières années, la connaissance de ce phénomène connaît néanmoins plusieurs zones d'ombre, et en particulier celle concernant son coût économique et social. **La notion de mal logement a plutôt été abordée sous un angle sociologique, mais jamais, en France, sous l'angle de son coût économique et social. Une telle approche adaptée au contexte national permettrait pourtant d'apporter des éléments d'aide à la décision publique et de mieux connaître les impacts du mal-logement.** En Grande-Bretagne, aux États-Unis et au Canada, les approches économiques des coûts, respectivement de l'habitat dégradé et du sans-abrisme, ont permis la réorientation des politiques publiques respectivement de traitement de l'habitat dégradé et de création de places d'hébergement.

L'objectif global de la présente consultation est donc **d'identifier les éléments de méthode permettant une quantification du coût économique et social du mal-logement**. En quelque sorte, il s'agit de **vérifier la faisabilité, en France** (au niveau national), **d'une estimation du coût économique**

et social du mal-logement pour les composantes qui auront été retenues, et de proposer des méthodologies d'approximation ou de chiffrage de ce coût lorsque ce chiffrage s'avère possible.

A. Les étapes et outils de construction du marché

Dans le cadre du mandat qui lui a été confié par le Cnis, l'Onpes a engagé un premier recensement des études existantes dans le domaine du coût économique et social du mal logement. **Le présent marché est le fruit de ce travail exploratoire. Il a permis de montrer qu'à ce stade, l'approche du « coût économique et social » comporte des ambiguïtés qui pourront être appréhendées par le prestataire comme autant de questions de recherche. On ne dispose pas en effet dans la littérature de définition ou de méthodologie précise et documentée d'un « coût économique et social », du mal-logement comme cela peut être le cas pour d'autres domaines (tels que le tabac, le chômage, etc.)**

On pourra admettre que le coût économique et social ne se réduise pas à une simple quantification économique et monétaire des externalités négatives du mal-logement. En effet la notion de « coût économique et social » du mal-logement mobilise également des valeurs qu'il n'est peut-être pas possible ou souhaitable de quantifier monétairement.

B. Les attentes méthodologiques

Sur la base de ces travaux (*cf. annexe 2*) et compte tenu des difficultés méthodologiques et techniques relevées dans le travail exploratoire réalisé par l'Onpes, ainsi que du caractère inédit en France de la mesure du coût économique social du mal logement, l'Onpes et le Puca proposent d'adopter une méthode de travail en deux phases, dont la seconde est optionnelle.

Phase méthodologique :

Une première approche aura pour finalité de :

1. Etayer la définition retenue du « coût économique et social » du mal-logement, à partir d'une revue de la littérature française et étrangère. Le prestataire pourra donc compléter le travail exploratoire d'analyse de la littérature réalisé par l'ONPES. (*cf. annexe 3*) ;
2. rendre compte, de manière approfondie, des méthodologies susceptibles de documenter le coût économique et social, du mal-logement comme cela a pu être fait pour d'autres domaines ;
3. présenter les sources et les données disponibles pour les différentes composantes du mal logement retenues ;
4. proposer des méthodologies permettant d'approcher le « coût économique et social du mal-logement », en s'assurant de leur faisabilité et de leur adaptation au contexte français. Il sera pour cela possible, à condition de le justifier, de procéder à une extrapolation des

données et une transposition des travaux réalisés à un niveau local ou à l'étranger ou de proposer des études exploratoires ou des travaux de nature complémentaire ;

5. désigner les composantes du mal-logement dont l'impact économique et social est susceptible d'être chiffré directement, celles pour lesquelles des travaux complémentaires, qu'il conviendra de documenter, devront être menés, et celles pour lesquelles, en fonction de la connaissance et des données disponibles, une approche en termes de coût économique et social s'avère impossible.

Le prestataire devra donc identifier les domaines impactés par le mal-logement (santé, éducation, etc.) et présenter une typologie des composantes du mal logement étudiées, en distinguant celles dont le coût est directement mesurable, compte tenu des données et des travaux existants, de celles pour lesquelles il conviendrait de construire une information chiffrée ou d'engager des travaux complémentaires. À partir notamment des méthodologies employées pour calculer d'autres coûts économiques (*tabac, etc.*), il s'agira donc de déterminer dans quelles conditions, avec quelle (s) méthodologie(s) et pour quelles composantes du mal-logement un tel chiffrage peut être réalisé.

Il n'est ici pas exclu de procéder par approximation / généralisation à partir de travaux qualitatifs existants : il s'agirait de déterminer, en cas d'absence de données quantitatives notamment, quelle(s) méthodologie(s) permettrait(en)t d'approcher un tel coût, et quels études ou travaux complémentaires pourraient être engagés pour combler les lacunes identifiées.

Afin de mener à bien cette phase, le prestataire disposera d'une grande liberté méthodologique.

Phase optionnelle de « chiffrage » :

Si la méthodologie proposée démontre que le chiffrage direct du « coût économique et social » du mal-logement est possible pour certaines composantes du mal-logement, le prestataire retenu pourra, dans cette seconde phase, procéder au chiffrage proposé par lui. Cette seconde phase optionnelle suppose une validation préalable de la part du commanditaire.

C. Critères d'évaluation

1. Les critères d'éligibilité

Toute structure (publique ou privée) ou tout expert, résidant ou non en France, en mesure d'apporter des éléments probants de sa compétence, de ses connaissances et de ses moyens pourra se porter candidat.

2. Les critères de sélection

Le prestataire devra faire preuve d'une bonne compréhension des enjeux du présent Une attention particulière sera portée à la prise en compte de la faisabilité des scénarios méthodologiques proposés.

Le prestataire devra disposer d'une expérience robuste en matière d'études à caractère méthodologique. Il devra adopter une approche partenariale et transversale, afin d'identifier les données quantitatives disponibles et les méthodes existantes. Il devra faire preuve d'une grande polyvalence et d'une réelle capacité d'adaptation et de coordination. Il devra impérativement privilégier un travail en synergie, avec les différents experts de la question du mal-logement et les producteurs de données.

Une expérience en matière de chiffrage de coûts économiques dans le champ du marché ou dans des champs connexes apparaît nécessaire. Le prestataire devra également justifier d'une capacité à mobiliser les données chiffrées.

De nombreuses données et sources méthodologiques étant issues du monde anglo-saxon, une familiarité avec ce type de travaux constituerait un atout.

L'Onpes et le Puca se réservent la possibilité de retenir un ou plusieurs candidats, en fonction de la nature des réponses qui leur seront transmises.

Sans que cela constitue une obligation, l'Onpes et le Puca regarderont avec attention les réponses émanant d'un consortium constitué en fonction de la problématique du marché. Ce travail en équipe faciliterait une synergie autour des axes suivants précités :

- **Identification et chiffrage des effets du mal-logement sur des domaines tels que la santé, l'éducation ..., à partir des données et méthodologies existantes ;**
- **proposition de méthodologies appropriées pour analyser ces impacts et quantifier ces coûts économiques et sociaux** lorsque les données et la méthodologie sont lacunaires ou absentes

Ce travail partenarial permettrait d'approcher aussi globalement que possible le coût économique et social du mal logement. Cependant, si un expert de l'une des composantes du mal-logement (*par exemple, la sur-occupation*), d'un public particulièrement concerné par le mal-logement (*à titre d'exemple, les personnes âgées*) ou d'un impact spécifique attribuable au mal-logement (*le radon, le saturnisme, etc.*) souhaite répondre sur une de ces thématiques / angle spécifique, il est tout à fait possible de présenter une réponse privilégiant cette entrée partielle tout en respectant les consignes méthodologiques présentées ci-dessus.

V. Les livrables attendus

Le prestataire devra rendre un rapport final de la phase 1 articulées autour de cinq points, et ce quels que soient le ou les champs du mal logement que le candidat aura choisi de retenir dans son projet:

1/ une revue de la littérature portant sur les méthodologies, en France et à l'étranger, pouvant documenter la question du coût économique et social du mal-logement. Figureront également les méthodologies ayant permis, en France et à l'étranger, de mesurer d'autres coûts économiques, sociaux et humains et pouvant être appliquées au champ du mal-logement.

2/ Un document analytique permettant de renseigner et visualiser les données et travaux disponibles pour l'ensemble des composantes de mal logement sur lequel le prestataire se sera positionné. Ce document pourra croiser les différents types d'impacts possibles, et domaines d'impacts concernés, avec les publics et les situations de mal logement concernés.

3/ Les approches méthodologiques des composantes du mal-logement immédiatement chiffrables et mesurables (*notamment en ajustant des méthodologies déjà existantes et en recourant aux données directement exploitables*). Cette partie fera apparaître précisément les méthodologies et les données mobilisées permettant un chiffrage par type de composante du mal logement.

4/ Les approches méthodologiques des composantes et éléments du mal-logement pouvant être chiffrées et mesurées par la suite, sous certaines conditions qui devront être explicitées (*notamment le lancement de travaux complémentaires, d'études qualitatives et l'extrapolation de données locales ou internationales*),

5/ Les approches méthodologiques des composantes et éléments du mal-logement qui ne peuvent pas être chiffrés ou mesurés, du fait notamment du manque ou de l'absence de données adaptées. Les obstacles et difficultés méthodologiques devront y être explicités.

Concernant la phase 2 (optionnelle) le prestataire devra rendre, à l'issue de celle-ci, un rapport présentant un chiffrage du cout économique et social pour les composantes pour lesquelles celui-ci est possible et pour lesquelles la méthodologie a été validée.

VI. Le calendrier

La durée du marché pour la phase ferme est de 9 mois, à compter de la date de notification. En cas de phase optionnelle, 3 mois supplémentaires seront accordés.

La durée de validité du marché, quant à elle, est de 15 mois.

Annexe 1 :

I. Extrait du rapport du Cnis concernant le coût économique et social du mal-logement

« Le groupe, tout en pointant la difficulté de l'exercice, demande à ce que des travaux soient engagés sur la mesure du coût économique du mal-logement. Le groupe a recensé plusieurs axes de recherche :

- *Faire prendre conscience du coût économique, social et humain du mal-logement, aussi bien quant aux dépenses publiques pour pallier les difficultés de logement qu'en termes de coûts induits pour l'emploi, la santé, l'insertion sociale*
- *En termes de politiques publiques, voir quelles actions de lutte contre les difficultés de logement sont les plus coûteuses économiquement et humainement : aider une personne à rester dans son logement ou la prendre en charge une fois sans logement pour l'accompagner ensuite vers un nouveau logement, adapter un logement à l'âge de son occupant ou le traiter une fois qu'il s'est blessé, etc.*

Le groupe préconise la constitution d'un groupe de travail pour définir et délimiter le champ de l'étude puis coordonner des recherches sur le sujet.

Afin de s'effectuer dans de bonnes conditions, il serait souhaitable que les études et enquêtes répertoriées ci-dessus et non encore engagées soient l'objet d'un ou deux appels d'offres groupés, qui pourraient relever de l'Onpes ou du Puca. L'Onpes pourra être particulièrement chargé du suivi de ce programme, dont le Cnis serait périodiquement informé concernant les aspects intéressants les statistiques futures.»

Annexe 2 :

Principaux résultats de la phase exploratoire menée par l'Onpes

- **Dans plusieurs pays étrangers, une approche partielle du coût économique, social et humain du mal-logement a été tentée (cf. annexe VI).** L'expérience capitalisée par les auteurs de ces travaux constitue une expertise précieuse pour mener à bien l'approche française, et déterminer sa faisabilité, ses intérêts et ses limites.
- **L'analyse des travaux disponibles a montré que, de tous les impacts possibles du mal-logement, c'est à ce jour l'impact sanitaire qui est le mieux renseigné et quantifié. Mais elle a**

également permis de mettre en lumière une réelle difficulté méthodologique pour établir une corrélation entre le mal-logement et ses différentes formes d'impact, même lorsque ceux-ci semblent intuitifs. Néanmoins, certains ont approché ces effets, par le biais d'études qualitatives ou économétriques. Par exemple, la corrélation entre la sur-occupation et les difficultés scolaires rencontrées par les enfants concernés a été démontrée par une étude économétrique (GOUX et MAURIN)⁶.

- Il est également difficile de quantifier l'impact du mal-logement, même lorsque celui-ci est connu de manière qualitative. Ainsi, bien qu'il soit communément admis que l'habitat insalubre provoque des problèmes de santé, cet impact reste très difficile à quantifier.
- Pour chacun des impacts du mal-logement, il peut être erroné de désigner celui-ci comme la seule cause des dysfonctionnements observés car d'autres causes peuvent être incriminées. Ainsi l'asthme peut résulter de moisissures présentes dans le logement, une mauvaise hygiène de vie, mais aussi de l'absence d'activité sportive. C'est dès lors la question de l'imputabilité qui est posée.
- Malgré l'importance de la culture évaluative dans les pays anglo-saxons, le coût économique, social de l'ensemble des composantes du mal-logement n'a jamais fait l'objet à ce jour d'un chiffrage exhaustif, notamment faute de données quantitatives suffisantes. Au Royaume-Uni particulièrement, de solides travaux ont été menés mais ceux-ci se sont centrés sur une approche en termes de coûts financiers nécessaires à la réhabilitation de l'habitat dégradé et des coûts sanitaires qui lui sont imputables
- Les travaux étrangers ont systématiquement traité séparément la problématique du sans-abrisme de celle de l'habitat dégradé.
- Des méthodologies différentes ont été mobilisées dans les travaux britanniques et états-uniens et certaines ont fait l'objet de critiques⁷, pointant leurs limites méthodologiques, leurs approximations, et les difficultés de leur transposition au cas français.

De cette première approche des travaux menés à l'étranger et en France pouvant être mobilisés pour le chiffrage du coût économique social du mal logement, l'Onpes a identifié un certain

⁶ *The Effect of Overcrowded Housing on Children's Performance at School*, Dominique GOUX et Eric MAURIN, Mars 2003 (cf. Annexe VI)

⁷ Cf.

- *Analyse de la méthode anglaise d'évaluation des risques pour la santé et la sécurité liés à l'habitat, le Housing Health and Safety Rating System*, p.19-29, mémoire de master de Paul BOUSQUET, EHESP, Université Paris-Descartes, Université Paris-Sud 11, 2008.
- *The Ambiguities, Limits and Risks of Housing First from a European Perspective*, Nicholas PLEACE, University of York, December 2011.

nombre de travaux (cf. *Bibliographie*), dont les plus pertinents, dans le cadre de l'appel d'offre, sont présentés ci-dessous :

A. Les travaux menés en France :

- **2010 : un bref travail exploratoire de l'ONPES sur le « non-logement »**

En 2010, un travail exploratoire sur les sources et données renseignant le non-logement et pouvant donner lieu à un chiffrage de coût économique a été effectué par l'ONPES.

- **2011 : un travail de FORS Recherche Sociale sur les coûts économiques, sociaux et sanitaires du mal-logement pour le compte de la Fondation Abbé Pierre**

En 2011, une première approche du coût social du mal-logement a été tentée par FORS Recherche Sociale. Malgré la pertinence d'une telle approche en France, de nombreuses difficultés méthodologiques ont été pointées, notamment concernant l'accès aux données permettant de quantifier les coûts financiers directs et le manque de données quantifiées permettant de mesurer les coûts indirects.

- **2011-2012 : un travail de l'École Nationale des Ponts et Chaussées sur l'évaluation de la prise en charge des personnes sans-domicile, à l'échelle microéconomique**

La Délégation Interministérielle pour l'Hébergement et l'Accès au Logement (Dihal) a commandité une étude à l'École Nationale des Ponts et Chaussées visant à évaluer, par une approche coûts/bénéfices, l'efficacité de la prise en charge des personnes sans abri, en étudiant, à un niveau microéconomique, le cas de l'association *Les Enfants du Canal*, à Paris. .

Cette étude a fait l'objet d'un travail de six étudiants pendant une année scolaire, tutoré par Julien DAMON. **Au regard des profils et des parcours des personnes sans-domicile prises en charge par l'association *Les Enfants du Canal*, la prise en charge des personnes sans-domicile apparaît dans l'étude comme génératrice d'économies sur le long-terme.** En effet, malgré les coûts financiers supportés pour la prise en charge (*prestations médico-sociales, hébergement et accompagnement des personnes sans-domicile*), la réinsertion permise par la prise en charge (*retour à l'emploi, recettes fiscales, arrêt de versement de prestations sociales*) compense le montant de la prise en charge au bout de six ans en moyenne, et génère des économies sur le long-terme.

- **2013 : 17^e atelier de la DIHAL : le coût du « non-faire » en habitat indigne, jeudi 7 février 2013**

En 2012, le Programme National de Lutte contre l'Habitat Indigne a organisé un atelier sur le thème du coût du « non-faire » en termes d'habitat indigne. Sont intervenus David Ormandy, pour présenter la méthode HSSRS, la Direction Générale de la Santé, l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat et l'Onpes.

B. Les travaux menés au Royaume-Uni:

- Sur les coûts économiques engendrés par les risques en termes de santé de l'habitat dégradé

Depuis la fin des années 1990, une série d'études quantifiant le mal-logement et ses impacts a été lancée. Ces travaux ont permis un chiffrage inédit des coûts induits des risques du mal-logement en termes de santé, selon la méthode ci-dessous :

Le Royaume-Uni a lancé en 2004 un système de classification de l'habitat : *le Housing Health and Safety Rating System (HHSRS)*. Ce système permet de construire une typologie de l'ensemble du parc de logements selon l'intensité de leur dégradation et de leur dangerosité (*catégories 1, 2, et 3*). Selon cette typologie, environ le quart des logements (*4,8 Millions*) relèvent de la catégorie 1 et sont ainsi considérés les plus délabrés, et donc les plus coûteux à traiter.

Par ailleurs, ont été déterminé 29 risques possibles en termes de santé liés à l'habitat. Grâce à un système de géo-localisation des données de santé (relevant entre autre du système d'information hospitalier), il est possible d'établir une probabilité moyenne pour que ce risque survienne, selon les caractéristiques du parc de logement. A chaque risque sont ensuite associés des coûts financiers moyens, résultant des données existantes sur le coût d'une hospitalisation, d'un traitement médical, etc. Ces coûts obtenus sont agrégés afin d'obtenir la somme des coûts induits du mal-logement en termes de santé (*600 Millions de livres par an pour le système de santé britannique*).

En parallèle, sont estimés les coûts financiers directs nécessaires à la réhabilitation de l'habitat dégradé qui génère des coûts induits en termes de santé. Le coût total estimé serait de 17,6 Milliards de livres.

Une approche coûts/bénéfices a alors être tentée, en comparant les coûts financiers directs nécessaires à la réhabilitation du parc de logements relevant de la catégorie 1, de ceux engendrés indirectement par les situations de mal-logement correspondantes. L'idée est alors de déterminer à quel moment cette démarche est économiquement rentable.

Selon l'échelle de temps nécessaire au retour sur investissement (1, 5, 10 ans), différents scénarios coûts / bénéfices pourront être adoptés, car plus l'échelle de temps est longue et plus les économies financières réalisées sur les soins et les hospitalisations sont importantes.

Enfin, dans un premier temps, seuls les coûts liés à la santé ont été quantifiés : **environ 40% des coûts sociaux de l'habitat dégradé proviendraient des coûts induits en termes de santé, représentant au total 600 Millions de livres par an**. Puis, dans un second temps, les coûts en termes de déperdition énergétique ont été quantifiés. Ils représentent 750 Millions de livres par an, mais la période nécessaire au retour sur investissement est plus longue : 3,6 ans en moyenne.

Ce chiffrage et cette méthode ont été adoptés au Royaume-Uni par les collectivités territoriales. La méthode *Housing Health and Safety Rating System* a également été adoptée par le système de santé états-unien. Cette même méthode a fait l'objet d'un mémoire universitaire en France « *Analyse de la méthode anglaise d'évaluation des risques pour la santé et la sécurité liées à l'habitat* », qui présente les intérêts et limites de l'outil et pointe son inadaptation au contexte français⁸.

- Sur les coûts économiques induits par le sans-abrisme

Depuis le début des années 2000, des travaux ont été lancés afin de déterminer l'importance des coûts financiers engendrés par le sans-abrisme au regard des économies qui pourraient être réalisées par une approche plus préventive.

Au Royaume-Uni, le ministère en charge des collectivités territoriales a recensé en Août 2012 les travaux et données existantes sur les coûts économiques imputables au sans-abrisme (*concernant les addictions, les problèmes de santé, les frais de justice et de maintien dans l'ordre, les dépenses locales et associatives, etc.*), afin de d'obtenir une vision globale de ces coûts.

C. Les travaux menés aux États-Unis

Aux États-Unis et au Canada des travaux de recherche ont permis de mesurer, et éventuellement d'améliorer, l'efficacité de la prise en charge des personnes sans-domicile.

Les systèmes politiques états-unien et canadien étant décentralisés, les travaux entrepris ont d'abord porté sur des villes ou des états/provinces, avant de monter en généralité au niveau national. Ils ont utilisés les données de gestion financière des centres d'hébergement, des hôpitaux, des prisons. Ces travaux ont notamment porté

- Les travaux de Dennis Culhane, université de Pennsylvanie

Les principaux travaux sont ceux de Dennis Culhane, de l'Université de Pennsylvanie, entrepris à New-York et sur le territoire national.

A New York il a été prouvé qu'une nuit en hébergement coûtait moins cher qu'une nuit en prison ou à l'hôpital.

Ces travaux ont également montré l'importance de créer des typologies et profils types, afin d'affiner l'approche des coûts financiers du sans-abrisme. En effet, les prestations d'hébergement et l'utilisation des services ne sont pas les mêmes s'il s'agit de familles, de « sans-domicile chroniques », personnes sans-domicile de manière temporaire, etc. Le sans-abrisme se caractérise notamment par la variété des profils et situations rencontrés.

⁸ *Analyse de la méthode anglaise d'évaluation des risques pour la santé et la sécurité liés à l'habitat, le Housing Health and Safety Rating System*, mémoire de master de Paul BOUSQUET, EHESP, Université Paris-Descartes, Université Paris-Sud 11.

Ces travaux ont donc, dans un deuxième temps, étudié en particulier le « sans-abrisme chronique », dont le coût financier a été déterminé comme très élevé. Cette deuxième phase des travaux a mené aux programmes « *Pathways to Housing* » et « *Housing first* ».

Annexe 3 : Bibliographie

Afin d'éclairer la réponse du prestataire, voici des éléments de bibliographie indicative, repérés lors du travail exploratoire de l'ONPES :

Éléments de légende :

En rouge et en gras figurent les travaux que nous jugeons incontournables pour le chiffrage du coût économique, social et humain du mal-logement.

En italique et en gris se trouvent les liens hypertextes vers les travaux mentionnés, lorsque leur accès est gratuit et grand public.

Une étoile (*) à la fin des références de l'ouvrage indique que son accès est payant ou réservé.

A. Les données existantes sur les mesures de coût économique

1. Les travaux sur la mesure du coût économique du mal-logement

Le coût économique du mal-logement, au sens de sans-abrisme, privation de logement

Sources australiennes

- *The Social and Economic Impacts of Unmet Housing Needs*, Phibbs, P., Queensland Department of Housing, Occasional Paper No.4, 14-16.
http://www.worldcat.org/search?q=au%3AQueensland.+Dept.+of+Housing.+Housing+Policy+and+Research.&qt=hot_author

Sources britanniques

- *Evidence review of the costs of homelessness*, Department for Communities and Local Government, August 2012.
<https://www.gov.uk/government/publications/costs-of-homelessness-evidence-review>

Sources canadiennes

- *Homelessness_ Causes & Effects: The Costs of Homelessness in B. C.*, Ministry of Social Development and Economic Security, British Columbia, February 2001.
<http://www.housing.gov.bc.ca/pub/Vol3.pdf>

Sources états-uniennes

- *Cost-Effectiveness of supported housing for Homeless Persons with Mental Illness*, Archives of General Psychiatry, September 2003.*

- *The New York-New York Housing Initiative and Use of Public Shelters by Persons with Severe Mental Illness*, Stephen Metraux, Steven C. Marcus, Dennis P. Culhane, *Psychiatric services* 54.1, p.67-71, 2003.
http://works.bepress.com/cgi/viewcontent.cgi?article=1027&context=dennis_culhane
- *The Utility of Research on the Services and Associated Costs of Persons Experiencing Homelessness: A Perspective from the United States*, Dennis P. Culhane, School of Social Policy and Practice, University of Pennsylvania, 2008.
http://repository.upenn.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1156&context=spp_papers
- *The Cost Of Homelessness : A Perspective from the United States*, Dennis P. Culhane, School of Social Policy and Practice, University of Pennsylvania, 2008.
http://repository.upenn.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1156&context=spp_papers

Sources nationales

- *Synthèse du travail exploratoire de l'ONPES sur le coût économique de la prise en charge du « non-logement »*, 2010. *
- *Évaluation de la prise en charge des personnes sans abri, Cas des Enfants du Canal*, Mastère d'Action Publique de l'École Nationale des Ponts et Chaussées, Groupe commandité et tutoré par Julien DAMON, étude commanditée par la Délégation Interministérielle pour l'Hébergement et l'Accès au Logement, 2011-2012.

http://lesenfantsducanal.fr/IMG/pdf/RAPPORT_FINAL.pdf

Le coût économique de l'habitat dégradé

Sources britanniques

Ouvrage concernant les coûts économiques des risques sanitaires engendrés par l'habitat dégradé en termes de santé

- ***The Cutting Edge, Bad housing: counting the cost***, The Royal Institution of Chartered Surveyors, Peter Ambrose, 1996.*
- ***The real cost of poor housing***, Mike Roys, Maggie Davidson and Simon Nicol, BRE, David Ormandy, University of Warwick, and Peter Ambrose, University of Brighton, BRE PRESS, the University of Warwick BRE TRUST, 2010.*
- ***Social impact of poor housing***, Danny FIEDMAN, ECOTEC, Mars 2010

Sources nationales:

Travaux sur une première approche méthodologique des coûts économiques, sociaux et sanitaires du mal-logement : recensement des données et pistes méthodologiques

- **Appels d'offre de l'Agence Nationale de la Recherche et de la Direction générale de la Santé.***

- **Analyse de la méthode anglaise d'évaluation des risques pour la santé et la sécurité liés à l'habitat, le Housing Health and Safety Rating System, mémoire de master de Paul BOUSQUET, EHESP, Université Paris-Descartes, Université Paris-Sud 11, 2008.***
- **Appels d'offre de l'Agence Nationale de la Recherche et de la Direction générale de la Santé.***
- **Les coûts économiques, sociaux et sanitaires du mal-logement, rapport final pour la Fondation Abbé Pierre, FORS Recherche Sociale, Mai 2011.***

2. Les travaux sur la mesure d'autres coûts économiques

Sources internationales

Ouvrages

- *The Stern Review on the Economics of Climate Change*, British Government, Nicholas Stern, 2006.*
- *The human cost: how the lack of affordable housing impacts on all aspects of life*, Shelter, Belinda Turffrey, Mars 2010.
http://england.shelter.org.uk/__data/assets/pdf_file/0003/268752/The_Human_Cost.pdf

Sources nationales

Ouvrages

- **Le coût social des drogues licites et illicites en France, Pierre KOPP, Philippe FENOGLIO, Observatoire français des drogues et des Toxicomanies, 2000.**
<http://www.hcsp.fr/docspdf/adsp/adsp-33/ad337175.pdf>
- *Le coût du stress professionnel au travail en 2007*, Institut National pour la Recherche et la Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS), 2010.
www.inrs.fr/default/dms/inrs/PDF/cout-stress-professionnel2007.pdf
- *Le coût économique et social de l'autisme*, Conseil Économique Social et Environnemental, Octobre 2012.
<http://www.lecese.fr/travaux-publies/le-cout-economique-et-social-de-lautisme>

Articles

- *Un coût du chômage ?*, Philippe BARBE, in n°40, Travail et Emploi, 1989.
http://travail-emploi.gouv.fr/publications/Revue_Travail-et-Emploi/mta/drs_mta_4_19_B.htm

- *Les méthodes d'évaluation du prix de la vie humaine, Comparaisons internationales, Application au coût de l'insécurité routière*, Michel LE NET, École Nationale des Ponts et Chaussées.

<http://www.erudit.org/livre/aidelf/1996/001143co.pdf>

- *Le prix de la vie humaine*, Michel LE NET, La Documentation française, Notes et études documentaires, n° 4455, 3e édition, 1980.

http://temis.documentation.developpement-durable.gouv.fr/documents/temis/861/861_1.pdf

B. Principaux éléments pouvant servir de base à un chiffrage du coût économique, social et humain

1. Sur le « mal-logement »

Sources nationales

Rapports

- **Rapport « Le mal-logement », CNIS, Marie-Thérèse JOIN-LAMBERT, Julie LABARTHE, Maryse MARPSAT, Catherine ROUGERIE, Juillet 2011**

http://www.cnis.fr/files/content/sites/Cnis/files/Fichiers/publications/rapports/2011/RAP_2011_126_mal_logement.PDF

- **L'état du mal-logement en France, Fondation Abbé Pierre pour le logement des personnes défavorisées, rapports annuels 2013, 2012, 2011, 2010, 2009, 2008, 2007.**

http://www.fondation-abbe-pierre.fr/publications.php?filtre=publication_rml

- *Familles et logement*, p.39-66, rapport du Haut Conseil de la famille, adopté le 10 mai 2012.

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/124000221/index.shtml>

- *L'habitat insalubre et indigne dans les départements et régions d'outre-mer : un défi à relever*, Serge LETCHIMY, Octobre 2009

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/094000503/index.shtml>

- *Droit au logement, droit du logement*, Rapport public du Conseil d'État, 2009

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/094000298/0000.pdf>

Ouvrages

- *Le parc privé dans l'Enquête Nationale Logement 2006*, ANAH.

http://www.anah.fr/fileadmin/anahmedias/Textes_et_publications/Etudes/Etude_EN_L.pdf

- *Les répercussions directes et indirectes de la crise du logement sur l'emploi*, Régis BIGOT, Étude réalisée à la demande du MEDEF, Mars 2011.

<http://www.credoc.fr/pdf/Rapp/R273.pdf>

Données

- Enquête Nationale Logement de l'INSEE 2002, 2006 et 2013 (à venir)

2. Sur l'impact du sans-abrisme

Sources internationales

- *The Ambiguities, Limits and Risks of Housing First from a European Perspective*, Nicholas PLEACE, University of York, December 2011.

<http://eohw.horus.be/files/freshstart/European%20Journal%20of%20Homelessness/VOLUME%20Five/Volume%205.2/think-piece-1.pdf>

Centres de ressources documentaires en ligne sur le sans-abrisme

- **Homeless Link** (Royaume-Uni)
- **Coalition for the Homeless**

<http://www.coalitionforthehomeless.org/>

Sources nationales

Rapports

- ***Pour une meilleure connaissance des sans abri et de l'exclusion du logement, Conseil National de l'Information Statistique (Cnis), Mars 1996.****

- *La coordination de l'observation statistique des personnes sans-abri*, Laurent CHAMBAUD, Inspection Générale des Affaires sociales (Igas), octobre 2007.

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/074000606/index.shtml>

- *La santé des personnes sans chez-soi*, V. Girard, P. Estecahandy, P. Chauvin, rapport remis à Roselyne BACHELOT, Novembre 2009.

http://www.onpes.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_sant_C3_A9_des_personnes_sans_chez_soi_V16_1_.pdf

- *Rapport parlementaire d'information déposé par le comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques sur l'évaluation de la politique de l'hébergement d'urgence*, Mme Danièle HOFFMAN-RISPAL ET M. Arnaud RICHARD, 26 Janvier 2012.

<http://www.assemblee-nationale.fr/13/rap-info/i4221.asp>

- *Rapport sur l'hébergement d'urgence et l'accès au logement des personnes sans-abri ou mal-logées*, mission parlementaire d'Etienne PINTÉ auprès du Premier Ministre, 2008

http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/rapport_pinte12070608.pdf

- *Document de Politique Transversale, Projet de Loi de Finances pour l'Inclusion Sociale, 2013.*

http://www.performance-publique.budget.gouv.fr/fileadmin/medias/documents/ressources/PLF2013/DPT/DPT_2013_inclusion_sociale.pdf

- *Rapport public thématique sur les personnes sans-domicile*, Cour des Comptes, 2007.

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/074000208/index.shtml>

- *Rapport d'évaluation: la politique publique de l'hébergement des personnes sans-domicile*, Cour des Comptes, Novembre 2011

<http://www.ccomptes.fr/Publications/Publications/La-politique-publique-de-l-hebergement-des-personnes-sans-domicile>

- *Étude Nationale des Coûts du dispositif "accueil-hébergement-insertion"*, étude réalisée par Accenture pour la Direction Générale de la Cohésion Sociale, Août 2011.

<http://www.cnle.gouv.fr/Etude-nationale-des-couts-du.html>

Articles

- *Être sans domicile, avoir des conditions de logement difficiles : la situation dans les années 2000*, Briant P., Donzeau N., Insee Première n° 1330, janvier 2011.

http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1330

- *Caractéristiques des hypothermies chez des sans-abri à Paris*, Bulletin Épidémiologique Hebdomadaire de l'Institut National de Veille Sanitaire, Sandrine CARPENTIER 2004.

http://www.invs.sante.fr/beh/2007/01/beh_01_2007.pdf

3. Sur l'impact du mal-logement sur la santé

Sources internationales

Ouvrages

- *The Housing / Health Relationship: What Do We Know? Esme FULLER-THOMSON, Reviews on Environmental Health, 2000.**

- *Le logement et la santé de la population : l'état des connaissances scientifiques actuelle, Institut canadien d'information sur la santé, Société Canadienne d'Hypothèque et de Logement, Juin 2004.*

https://secure.cihi.ca/free_products/HousingPopHealth_f.pdf

- *Actes du colloque international « Habitat insalubre et santé » d'Aubervilliers du 20 et 21 mai 2005 : Insalubrité, habitat indigne, taudis : quels impacts sur la santé ? Connaissances acquises et besoins de recherche.**

- *The Impact of Overcrowding on Health & Education: A Review of Evidence and Literature, Office of the Deputy Prime Minister, May 2004.*

<http://webarchive.nationalarchives.gov.uk/20120919132719/http://www.communities.gov.uk/documents/housing/pdf/138631.pdf>

Études

- Large Analysis and Review of European housing and health Status (LARES), World Health Organization Regional Office for Europe, 2007*

Articles

- **Habitat et santé : état des connaissances, R.BONNEFOY Xavier, 2004, les échos du logement. ***

Sources nationales

- 1er Plan National Santé Environnement 2004-2008
- 2e Plan National Santé-Environnement 2009-2013
- *Habitat insalubre et santé, Insalubrité, habitat indigne, taudis : quels impacts sur la santé ? Connaissances acquises et besoins de recherche*, Abstracts du colloque international du 20-21 mai 2005, Institut Théophraste Renaudot.

Sources locales et « études-actions » d'acteurs de terrain

- ***Enquête pilote d'une étude épidémiologique en Île-de-France Effets Sanitaires des Moisissures dans l'Habitat (Esmha)***, Observatoire Régional de la Santé d'Île-de-France, Novembre 2010,

http://www.ors-idf.org/dmdocuments/rapport_ors_esmha_final.pdf

- *Pollution de l'air intérieur, État des connaissances concernant les effets sanitaires et faisabilité d'une étude épidémiologique en Île-de-France*, Observatoire Régional de la Santé d'Île-de-France, Octobre 2005.

http://www.ors-idf.org/dmdocuments/rapport_pollairint.pdf

- ***La mission Banlieue de Médecins du Monde : Rapport d'activité 2011 de la Mission Santé-Logement***, p. 27-56, Anne-Claire COLLEVILLE, Juillet 2012.
- *Prendre en compte le risque santé dans l'habitat existant, Repères et outils d'intervention*, cahier pratique de la Fédération des PACT, Anne LE BAIL, Vincent BRICAUD, Allain MELLET, sous la coordination d'Éric MALEVERGNE, 2010.

4. Sur l'habitat indigne

Sources nationales

- *Rapport sur la lutte contre l'habitat indigne*, Conseil général des Ponts et Chaussées, IGAS, mai 2007.
- *Contaminations fongiques en milieux intérieur, diagnostic, effets sur la santé respiratoire, conduites à tenir*, Conseil Supérieur d'hygiène publique, groupe de travail « Moisissures dans l'habitat », Septembre 2006.
- *Rapports du Haut Comité pour le Logement des Personnes Défavorisées (HCLPD)*, données annuelles du Droit Au Logement Opposable (DALO), 2012, 2011, 2010, 2009, 2008, 2007.

<http://www.hclpd.gouv.fr/le-comite-de-suivi-a39.html>

- **Comparaison des dispositifs britannique et français d'évaluation de l'insalubrité des immeubles destinés à l'habitation, Mémoire de l'École Nationale de la Santé Publique, Sabine FLAMANT, 2006.**

<http://www.bdsp.ehesp.fr/Base/351488/>

Sources locales

- *L'habitat dégradé et indigne en Île-de-France : enjeux et politiques*, IAU, février 2011.

5. Sur les incendies domestiques :

Sources internationales

- *World Fire Statistics 2006*, Centre of Fire Statistics of CTIF, report n°11, p.71-72

Sources nationales

- *Schéma interdépartemental d'analyse et de couverture des risques*, Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris, p. 156, p.160-162, version 2011

- *Enquête Lamotte-ADF-FNSPF*, p.19, 2007

<http://pnrs.ensosp.fr/Newsletter2/Juridique/Infos-veille/Enquete-ADF-dans-les-SDIS>

- Fédération Française des Sociétés d'Assurances, Séminaire MRH 16 mai 2006, p. 35-37.

http://www.ffsa.fr/sites/jcms/jp_8801/les-etudes-et-statistiques

- *La prévention des incendies d'habitation*, Christian QUEFFELEC, Jean-Pierre BUGEAU, Conseil général des Ponts et Chaussées, Décembre 2006.

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/074000148-la-prevention-des-incendies-d-habitation>

6. Sur la ségrégation urbaine :

- Rapports annuels de l'Observatoire National des Zones Urbaines Sensibles (ONZUS), 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, et 2012.

<http://www.ville.gouv.fr/?rapports>

- *Ségrégation urbaine et intégration sociale*, Jean-Paul FITOUSSI, Eloi LAURENT, Joël MAURICE, Conseil d'Analyse Économique, Février 2004.

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/044000057/index.shtml>

7. Sur la précarité énergétique :

- Service des études médicales : EDF-GDF France

- *Froid et santé : Éléments de synthèse bibliographique et perspectives*, rapport d'investigation de l'Institut National de Veille Sanitaire, 2004.

http://www.invs.sante.fr/publications/2004/froid_et_sante/rapport_froid_et_sante.pdf

8. Sur les difficultés de maintien dans le logement :

Liées au vieillissement :

- *Mal-logement et vieillissement*, Julia FAURE, Fondation Nationale de Gérontologie, Gérontologie et société, n°136 Habiter et vieillir, Janvier 2011.
<http://www.cairn.info/revue-gerontologie-et-societe-2011-1.htm>
- *L'habitat, facteur de santé des trente dernières années de vie des aînés*, Suzanne DÉOUX, Fondation Nationale de Gérontologie, Gérontologie et société, n°136 Habiter et vieillir, Janvier 2011.
http://www.medicco.info/datas/pdf_parutions/10052.pdf
- *Épidémiologie et prévention des chutes chez les personnes âgées*, Bulletin Épidémiologique Hebdomadaire de l'Institut National de Veille Sanitaire, n°37-38, 2 Octobre 2007
http://www.invs.sante.fr/beh/2007/37_38/beh_37_38_2007.pdf

9. Sur les risques du mal-logement en termes de santé :

Risques pour les enfants :

- ***Chance of a lifetime, the impact of bad housing on children lives, Shelter, Lisa HARKER, Septembre 2006.***
http://england.shelter.org.uk/__data/assets/pdf_file/0016/39202/Chance_of_a_Lifetime.pdf
- *Les conditions d'habitat des enfants : poids des structures familiales et de la taille des fratries*, INSEE, France, Portrait social, Claudine PIRUS, 2011.
http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=0&ref_id=FPORSOC11n_D3_HabEnf
- *Huit enfants de familles pauvres sur dix vivent dans un logement surpeuplé*, Jessica LABRADOR, INSEE Île-de-France, 2011.
http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=20&ref_id=17991&page=dossiers/enfants_pauvres/enf_chap3.htm

Radon :

- *Impact sanitaire du radon domestique : de la connaissance à l'action*, Bulletin Épidémiologique Hebdomadaire de l'Institut National de Veille Sanitaire, n°18-19, Mai 2007

10. Sur la sur-occupation:

- **La sur-occupation des logements dans le département de l'Eure, Observatoire Régional de la Santé de Haute-Normandie, 2003.***
- *The Effect of Overcrowded Housing on Children's Performance at School*, Dominique GOUX et Eric MAURIN, Mars 2003

<http://piketty.pse.ens.fr/files/GouxMaurin2001.pdf>

- *Full House? How overcrowded housing affects families*, Shelter, Liam REYNOLDS, Octobre 2005.

http://england.shelter.org.uk/__data/assets/pdf_file/0004/39532/Full_house_overcrowding_effects.pdf

- *The Impact of Overcrowding on Health and Education: A Review of Evidence and Literature* Office of the Deputy Prime Minister May 2004.

<http://webarchive.nationalarchives.gov.uk/20120919132719/http://www.communities.gov.uk/documents/housing/pdf/138631.pdf>

11. Sur l'hébergement chez un tiers :

- **« L'hébergement dans le logement d'un tiers, la question sociale et ses enjeux urbains », consultation de recherche lancée par le Puca en 2009.**
 - « *Les hébergés hors structures, catégorie en jachère de la mise en œuvre du droit au logement* », rapport final d'Acadie, juillet 2011.*
 - « *L'hébergement en milieu rural et périurbain : Refuge face au processus de métropolisation ?* », rapport final du centre d'Études, de Recherche et de Formation Institutionnelle du Sud-est, juillet 2012.*
 - « *Conditions d'émergence et de reconnaissance sociale et institutionnelle d'une catégorie particulière de mal-logés : les personnes hébergées dans le logement d'un tiers - Analyse contextualisée de la situation de ménages hébergés et de ménages hébergeants dans quatre territoires de Seine-Saint-Denis* », rapport final de FORS Recherche Sociale, 11 mai 2011.*
 - « *Significations et pratiques de l'hébergement dans le logement social* » Rapport final du Groupe d'Études et de Recherche Sociales, Mai 2011.*
 - « *Logement chez autrui et transition biographique : pratiques et représentations parmi les jeunes et leurs hébergeants à Londres et à Paris* », Claire LEVY-VROELANT, Hélène BEGUIN, en collaboration avec Diouldé DIALLO et Florent HEROUARD et pour l'équipe londonienne Nigel SHARDLOW, Sarah TYLER, Kriti KAPILA, Kate PEDEN, Lauren BAXTER, L'association L'Ilot, décembre 2011. *

- « *Des modes d'hébergement comme styles de vie : entre modèles solidaires et inadaptation de l'offre, la stratégie des hébergés* », Jacques BAROU et Annie MAGUER, avec la collaboration pour le recueil des récits de Sandrine ARGANT et Dalila BOUKACEM, ISM CORUM, Centre d'Observation et de Recherche sur l'Urbain et ses Mutations, Juin 2012.*